



Vente des parts d'une maison après divorce

Par **lilytoo**, le **10/07/2013** à **22:13**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis presque deux ans. Mon ex mari habite la maison que nous avons en Guadeloupe et paie les traites du prêt en cours. Moi je réside maintenant en métropole.

Je voudrais savoir si j'aurais un impôt à payer si je lui vend mes parts pour 40 000 euros afin de liquider la communauté.

Quels seraient aussi les frais engendrés par cette vente (valeur de la maison 100 000 euros) à payer au notaire ?

En vous remerciant vivement de votre réponse.

Cordialement